

Compte rendu de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 20 novembre 2008

Ordre du jour :

- démission du bureau actuel
- Présentation et élection du nouveau bureau
- Présentation des projets pour l'année 2008-2009

La séance commence ce jeudi 20 novembre à 20h30 en la présence de Mmes Grignion, Le Quellec, Marcel (bureau actuel), Mmes Capitaine, Mendes, Vanpeperstraete, Legrand, Rousselle, Bataille, Ben Malek, Capéran, Girouard, Sézille, Sougué et Vigneron (parents d'élèves), Mme Laguës (enseignante), M Sontag (ATSEM). Mme Malvoisin (directrice maternelle), Mme Ychard (directrice primaire) et Mme Prat (enseignante) sont excusées.

1. Présentation de l'APE

Nous rappelons que l'APE est une association loi 1901 qui a pour but essentiel d'organiser des animations permettant de divertir les enfants et de recueillir de l'argent pour les écoles.

Son objectif est de maintenir une activité autour des écoles par le babyloto, le carnaval, la kermesse, le journal et développer l'information et la communication au sein du groupe scolaire.

Les parents d'élèves, les enseignants des écoles Louis Pergaud, les ATSEM sont tous membres de droit de cette association.

Nous rappelons que nous avons besoin que les parents d'élèves s'impliquent par le bénévolat.

2. Démission du bureau actuel

Le bureau actuel est dissout.

3. Présentation et élection du nouveau bureau

Le nouveau bureau constitué se présentant est :

Annie Capitaine, au poste de présidente
Sylvie Mendes, au poste de vice-présidente
Valérie Le Quellec, au poste de trésorière
Flora Vanpérperstraete, au poste de trésorière adjointe
Nadège Legrand, au poste de secrétaire
Nathalie Rousselle, au poste de secrétaire adjointe.

Après un vote à main levées, le nouveau bureau a été élu à l'unanimité.

4. Présentation des projets

En raison du temps restant jusqu'à la fin de l'année, nous ne pourrions pas organiser les 3 manifestations habituelles.

Dans un premier temps, nous voulions proposer un sondage aux parents pour choisir entre le babyloto et le carnaval. Mais de l'avis des parents présents, le carnaval conviendrait mieux. D'une part parce que financièrement il rapporte plus aux écoles, et d'autre part, car le babyloto ne concerne que la maternelle. Par contre, l'organisation est à revoir afin que le défilé soit plus festif et mieux encadré.

Une première date est proposée pour le carnaval : le 21 mars mais comme les directrices des écoles sont absentes, les dates seront rediscutées lors de la prochaine réunion.

La date proposée pour la kermesse est le 20 ou le 21 juin. De l'avis général, le dimanche semble être plus propice. Les parents commerçants pourraient y assister et en fin d'année, le samedi, beaucoup de spectacles sont organisés pour les activités extrascolaires des enfants.

Un sondage sera proposé aux parents.

Il faudra demander les dérogations à la mairie pour utiliser les locaux.

De même, il n'y aura cette année, qu'un seul journal qui sera réalisé en fin d'année scolaire.

Mme Malvoisin, directrice de la maternelle, nous propose d'utiliser la petite salle face à son bureau afin d'organiser une fois par mois des permanences afin que les parents puissent nous rencontrer.

Les nouveaux membres du Bureau souhaitant modifier les statuts de l'A.P.E : une assemblée générale extraordinaire est fixée au 17 décembre à 20h30.

L'assemblée générale extraordinaire s'est clôturée peu après 22h.